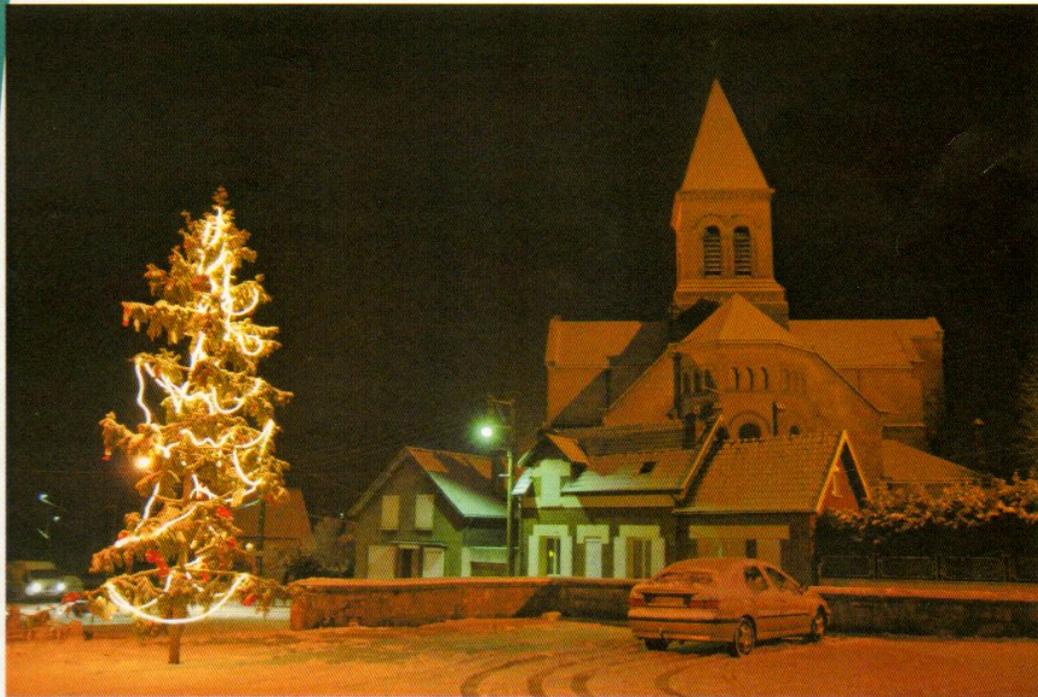


**Commune de Folembray 02670**

---

# **Le FOLEMBRAYSIEN**

*n°10*



***Bulletin municipal 2010***

# EDITO

L'année 2010 s'est achevée sous un manteau de neige. Cet épisode climatique nous a mis à l'épreuve quant à notre capacité à réagir à une situation peu courante dans notre région. Certes, nous devons continuer d'améliorer le processus d'intervention, mais au vu des prestations de villes plus importantes et mieux équipées, notre réaction fut de qualité honorable. Cette année 2010 a été marquée par une crise économique qui sème derrière elle son lot de désagréments, de tristesse et même parfois de malheur.

Nous essayons d'accompagner, dans la limite de nos possibilités, les personnes en extrême difficulté. C'est peu, à coup sûr pas assez, mais nous souhaitons remercier le CCAS pour son action et sa compréhension des problèmes d'autrui sans jamais sombrer dans la facilité de distribution de l'aide publique.

L'année 2010 a été une année sobre en matière de travaux de voirie et d'équipements. Nous continuons, à notre rythme, à remettre en état le patrimoine communal, notamment sa partie immobilière afin de pouvoir pratiquer la location de nos biens. Nous réalisons ces travaux grâce à la compétence de nos équipes municipales et des élus. Nous sommes fiers des réalisations que nous assurons, certes à notre rythme, mais à un coût financier très intéressant.

L'année 2010 a vu l'arrivée de 4 nouvelles personnes dans le conseil municipal afin de remplacer les 4 personnes qui avaient quitté notre équipe. Je vous remercie de l'avoir permis. Nous avons eu, par la même occasion, l'honneur d'élire Jean Gaillard adjoint au patrimoine.

Depuis plus de 10 ans maintenant, nous améliorons et remettons à niveau les infrastructures de notre village. Nous avons encore beaucoup de travaux à faire, nous sommes toujours en retard sur notre programme, mais toutes ces actions ont un coût et nous ne souhaitons pas augmenter la pression fiscale. Nous avons dans ces travaux à réaliser, des priorités absolues. L'une d'elles est la rue Pierre-Sémard qui subit des inondations lors d'orages et une autre, la rue des Hautes Avesnes qui est un accès au circuit automobile mais qui n'est pas structurée pour supporter autant de passages. Nous allons, sur l'année 2011, démarrer une première phase de travaux rue Pierre-Sémard (nous espérons même pouvoir faire la seconde phase). Nous allons réunir les habitants de la rue des Hautes Avesnes, de la rue Thévenot, de la rue des Glatigny pour leur parler de la structure de leur rue respective à venir. Ce rendez-vous sera pour mai 2011.

Nous allons cette année, organiser une grande fête de la ruralité. Nous souhaitons que cette manifestation ait un caractère territorial voire plus et qu'elle se répète chaque année.

Cette manifestation s'intégrera dans le projet de territoire qu'élabore actuellement la Communauté de Communes du Val de l'Ailette et qui a pour objectifs, entre autres, de faire évoluer la population de 10% (en nombre d'habitants), d'y développer le "bien vivre" et le tourisme local avec tous ses effets induits (chambres d'hôtes, hébergement, développement culturel...).

Ces sujets sont excessivement importants et nous prendrons le temps de vous les présenter très prochainement.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, avec un peu de retard, une très bonne année 2011.

L'équipe municipale



## 4 nouveaux conseillers municipaux et un nouvel adjoint



Alain Arezki qui était adjoint au maire, a, en début d'année, pour raisons professionnelles, quitté la commune pour aller s'installer dans un département voisin. De ce fait, il a démissionné du conseil municipal. 3 autres démissions avaient déjà été enregistrées auparavant et, même s'il n'y avait pas obligation à compléter le conseil municipal, Denis Cordier, le maire, a préféré organiser des élections complémentaires afin de ne pas travailler avec une équipe restreinte.

Des élections ont donc eu lieu les dimanches 13 et 20 juin 2010.

Nicole Bonfils, Eric Drouhin, Bernard Hottin et Nicole Zemat ont ainsi rejoint l'équipe municipale en place.



*De gauche à droite : Bernard Hottin, Nicole Bonfils, Denis Cordier, Nicole Zemat et Eric Drouhin.*

Suite à ces élections, quelques changements ont été effectués au sein de l'équipe municipale.

Gérald Jably alors 4ème adjoint a été élu au poste de 3ème adjoint et Denis Cordier a alors proposé Jean Gaillard pour la place laissée vacante. Le maire a été entendu et Jean Gaillard a été élu à ce poste à l'unanimité.

Jean Gaillard a en charge la gestion de tout le patrimoine de la commune. Il gère de main de maître la location des salles et autres logements et bâtiments appartenant à la commune.



## Balance générale

INVESTISSEMENT				
	Prévisions	Engagements non soldés	Réalizations	Engagements et réalisations
Dépenses	280 951,41		181 464,87	181 464,87
Recettes	384 067,49		403 036,19	403 036,19
Excédent	103 116,08		221 571,32	221 571,32
Déficit				

FONCTIONNEMENT				
	Prévisions	Engagements non soldés	Réalizations	Engagements et réalisations
Dépenses	785 956,00		791 507,25	791 507,25
Recettes	815 669,00		876 745,51	876 745,51
Excédent	29 713,00		85 238,26	85 238,26
Déficit				

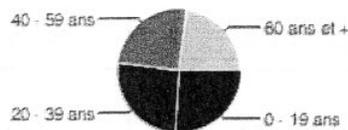
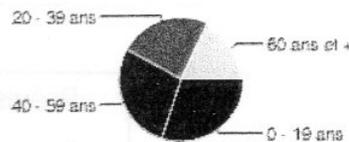
GLOBAL				
	Prévisions	Engagements non soldés	Réalizations	Engagements et réalisations
Excédent	132 829,08		306 809,58	306 809,58
Déficit				

**Classement du village de Folembray**

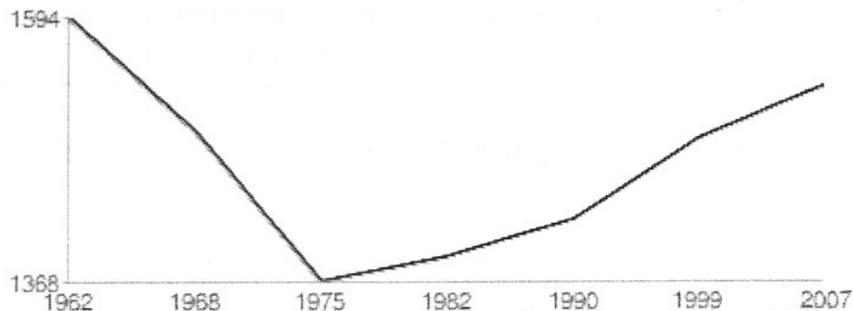
Classement	Habitants	Superficie	Densité
sur la France	6315 <sup>ème</sup>	22130 <sup>ème</sup>	4704 <sup>ème</sup>
sur la région de Picardie	200 <sup>ème</sup>	815 <sup>ème</sup>	193 <sup>ème</sup>
sur le département de l'Aisne	54 <sup>ème</sup>	332 <sup>ème</sup>	46 <sup>ème</sup>
sur l'arrondissement de Laon	21 <sup>ème</sup>	108 <sup>ème</sup>	14 <sup>ème</sup>
Classement sur le canton de Coucy-le-Château-Auffrique	1 <sup>er</sup>	13 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>

**La population de Folembray**

	1999	2007	
Nombre d'habitants	1 492	1 535	+43 +2.9 %
Pourcentage d'hommes	50.0%	49.6%	-0.4%
Pourcentage de femmes	50.0%	50.4%	+0.4 %
Population masculine âgée de 0 à 19 ans	29.0%	30.2%	+1.2 %
Population masculine âgée de 20 à 39 ans	25.5%	23.8%	-1.7%
Population masculine âgée de 40 à 59 ans	25.2%	28.1%	+2.9 %
Population masculine âgée de plus de 59 ans	20.4%	18.0%	-2.4%
Population féminine âgée de 0 à 19 ans	27.2%	25.7%	-1.5%
Population féminine âgée de 20 à 39 ans	25.7%	25.7%	~
Population féminine âgée de 40 à 59 ans	19.3%	25.2%	+5.9 %
Population féminine âgée de plus de 59 ans	27.7%	23.3%	-4.4%

**L'évolution de la population de Folembray**

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2010
Population sur le village	1 594	1 497	1 368	1 389	1 421	1 490	1 535	1553

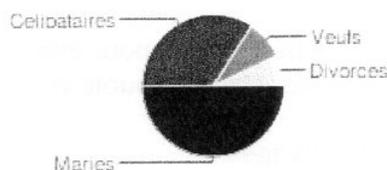


**Comment la population de notre village a évolué depuis 1793**

<b>autre</b>	<b>1841</b>	1 057	<b>1876</b>	1 565	<b>1911</b>	1 828	<b>1962</b>	1 594	
<b>1793</b>	343	<b>1846</b>	1 112	<b>1881</b>	1 669	<b>1921</b>	1 256	<b>1968</b>	1 497
<b>1800</b>	409	<b>1851</b>	1 098	<b>1886</b>	1 728	<b>1926</b>	1 924	<b>1975</b>	1 368
<b>1806</b>	440	<b>1856</b>	1 084	<b>1891</b>	1 833	<b>1931</b>	2 090	<b>1982</b>	1 389
<b>1821</b>	493	<b>1861</b>	1 280	<b>1896</b>	1 816	<b>1936</b>	1 681	<b>1990</b>	1 421
<b>1831</b>	901	<b>1866</b>	1 308	<b>1901</b>	1 749	<b>1946</b>	1 476	<b>1999</b>	1 490
<b>1836</b>	961	<b>1872</b>	1 481	<b>1906</b>	1 717	<b>1954</b>	1 730	<b>2010</b>	1 553

**Situation matrimoniale sur Folembray**

	<b>2007</b>
<b>Célibataires</b>	34.2%
<b>Mariés</b>	50.0%
<b>Veufs</b>	9.3%
<b>Divorcés</b>	6.6%

**Situation professionnelle sur Folembray**

	<b>1999</b>	<b>2007</b>	
<b>Actifs</b>	571	667	+96
<b>Actifs occupés</b>	31.5%	37.9%	+6.4%
<b>Chômeurs</b>	6.8%	5.6%	-1.2%
<b>Inactifs</b>	921	868	-53
<b>Retraités et pré-retraités</b>	20.0%	20.8%	+0.8%
<b>Elèves, étudiants et stagiaires</b>	6.6%	7.3%	+0.7%
<b>Autres inactifs</b>	35.1%	28.5%	-6.6%
<b>Population active (15-64ans)</b>	570	667	+97
<b>Population active occupée (15-64ans)</b>	469	581	+112
<b>Chômeurs (15-64ans)</b>	101	86	-15
<b>Taux d'activité (15-64ans)</b>	64.8%	70.1%	+5.3%
<b>Taux de chômage (15-64ans)</b>	17.7%	12.9%	-4.8%

**Communes proches**

Autreville (6.9 km) - Barisis (7,3 km) - Bichancourt (8,5 km) - Champs (3,3 km) - Coucy-la-Ville (3.3 km) - Coucy-le-Château-Auffrique (3.8 km) - Crécy-au-Mont (9.8 km) - Fresnes (7,9 km) - Guny (4,7 km) - Jumencourt (7,1 km) - Pierremande (4.7 km) - Pont-Saint-Mard (5,6 km) - Trosly-Loire (8,1 km) - Saint-Paul-aux-Bois (10.2 km) - Landricourt (8,3 km) - Sinceny (7,9 km) - Septvaux (10.8 km) - Verneuil-sous-Coucy (2,7 km) - Laon (32 km) - Soissons (32 km) -

**Distance entre Folembray et quelques grandes villes Françaises**

<b>Paris : 130 km</b>	<b>Marseille : 900 km</b>	<b>Lyon : 590 km</b>
<b>Toulouse : 800 km</b>	<b>Nice : 1050 km</b>	<b>Nantes : 500 km</b>
<b>Strasbourg : 450 km</b>	<b>Montpellier : 890 km</b>	<b>Bordeaux : 700 km</b>
<b>Lille : 150 km</b>	<b>Rennes : 470 km</b>	<b>Reims : 85 km</b>

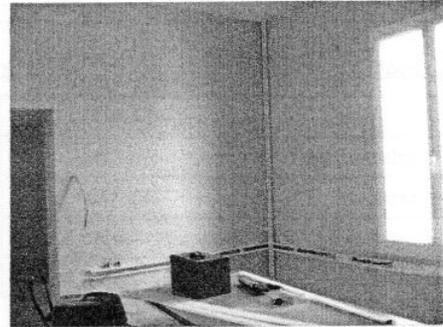


# travaux 2010

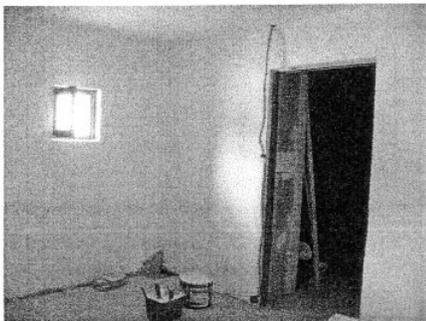


## Travaux effectués par les services municipaux :

- Création de 2 pièces de 20 m<sup>2</sup> pour accueillir 2 nouvelles chaudières (charpente, isolation, carrelage, peinture)
- Création d'une pièce pour les archives à la mairie (charpente, isolation, carrelage, peinture)
- Réfection totale du secrétariat de mairie :  
Les fenêtres ont été démontées pour être remplacées par des fenêtres à double vitrage  
Les volets ont été changés  
Peintures et enduits
- Changement de 2 portes d'entrée dans des logements communaux
- Remise en état d'une porte d'entrée dans un logement communal
- Assainissement rue de la Gare
- Assainissement Cité des Tournelles
- Entourage en cours du château d'eau au site du Vivier
- Pose de plusieurs portes coupe-feu (aux chaudières et aux salles des fêtes du Vivier)



Le bureau de la secrétaire en cours de travaux



A la suite du secrétariat, des espaces dévolus aux archives

### La commune a aussi acquis du matériel :

- un camion
- une tondeuse autoportée
- un vibreur
- une saleuse
- un fourgon
- une laveuse pour les salles du Vivier



## Environnement et fleurissement

L'équipe « espaces verts » assure les plantations et l'entretien des divers massifs fleuris et balconnières.

Deux bancs en pierre encadrés de deux grands bacs à fleurs assortis ont été installés devant la mairie. On peut regretter que des personnes indélicates aient saboté un des arbustes qui y avaient été plantés.



# fête des mères



Marie-Josèphe Marage entourée de son époux Dominique et de leurs quatre enfants : Alexandre 18 ans et demi, Louis 16 ans et demi, Lucine 8 ans et demi et Line 6 ans et demi (âges au jour de la cérémonie).



Le 26 juin, Marie-Josèphe Marage a reçu la médaille d'argent de la Famille Française des mains du maire Denis Cordier. Une composition avec des plantes fleuries lui a été offerte.

Le comité des fêtes a offert une rose à toutes les mamans présentes.

# Maison fleuries

De très nombreux Folembrysiens entretiennent et fleurissent selon leur habitation jardins, façades ou balcons contribuant ainsi à offrir à tous un cadre de vie agréable. Nous tenons à les remercier pour leurs efforts et les incitons à s'inscrire au concours des maisons fleuries. En 2010, seulement 15 se sont inscrits et ont reçu la visite du jury début juillet. Les 4 premiers, difficiles à départager ont été classés par ordre alphabétique et ont reçu une composition florale avec des orchidées. Les 11 suivants ont eux aussi été classés par ordre alphabétique et ont reçu une très belle amaryllis. Cathy Flore a aussi offert un bon d'achat de 10€ aux 4 premiers et un bon d'achat de 3€ aux autres.



Classement : les 4 premières :  
*Mmes Allewereldt, Christiane Brault, Anne Marciniak, Patricia Nattier*  
 puis *Mmes Bouchenot, Dumange, M. Edel, MMme Folli, Mmes Le-compte, Morgado, M. Pesant, Mmes Strezlecki, Marie-Thérèse Vanet, MM. Raymond Vanet et Jean-Michel Vendrolini.*

# fêtes communales

1er mai



Lou- Mary

14 juillet



Fête de juillet



Lou-Mary est revenue à la fête de juillet



Le magicien a fait participer des personnes du public à ses numéros mais ont-elles trouvé le truc?

À 23 heures, un magnifique feu d'artifice a été tiré sur la place verte. De très nombreuses personnes de la commune mais aussi des communes voisines sont venues admirer le spectacle.



En 2011, un défilé de chars est prévu à la fête du 1er mai. Les personnes intéressées pour réaliser un char sont les bienvenues et peuvent se faire connaître en mairie.

# Villages en musique



Roland Dyens



Le **dimanche 9 mai 2010**, un concert d'excellente qualité a lieu dans l'église avec **Roland Dyens**, interprète, compositeur, arrangeur et improvisateur français qui a partagé l'affiche avec les ensembles de guitares : **l'ensemble départemental de l'Aisne et l'E.G.E.R** (Ensemble de Guitares d'Epemay et sa Région, direction : Ludovic Caburet) placés sous la direction de **Frédéric Bernard**, lui aussi guitariste de renom. Roland Dyens, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et habitué des concerts et récitals aux quatre coins du monde a assuré la première partie du concert avant de céder la place aux jeunes guitaristes qui ont eu la joie de terminer en jouant avec ce grand guitariste.



Frédéric Bernard (à gauche), lui-même excellent guitariste est la cheville ouvrière du festival « Villages en musique » qui concerne plusieurs communes de notre territoire et fait partie d'un plus grand ensemble: le festival Guitares en Picardie.

## Concert 2011



Le festival 2011 aura lieu comme d'habitude, en mai et juin en plusieurs communes du territoire.

Le concert à l'église de Folembray est prévu le **dimanche 19 juin 2011 à 16 heures avec le Quintette Bolbach**.

Dès à présent, notez cette date sur vos agendas /



Ces concerts sont gratuits pour permettre à tous d'accéder à des concerts de très haute qualité.

# Fête des associations

La fête des associations a eu lieu le 6 juin au site du Vivier.  
Serge Dereudre, adjoint chargé des associations, regrette le manque de mobilisation de certaines associations.

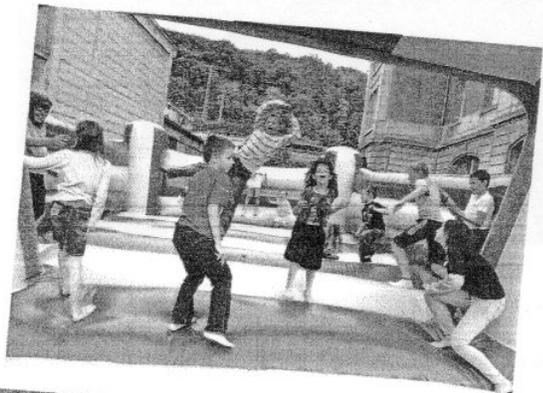


Des animations étaient prévues pour tous les âges : un concours de pêche, une randonnée pédestre, une brocante, des jeux traditionnels... mais, une invitée non désirée s'est présentée, dame la pluie qui a, heureusement, fini par cesser et laisser place à la fête.



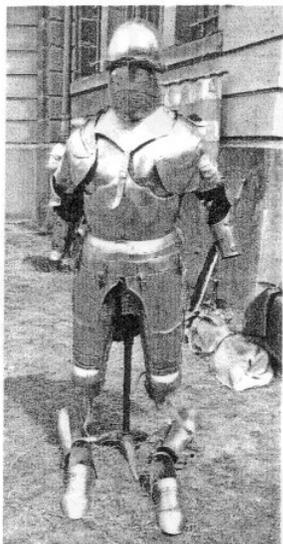
Cette journée a permis de dégager un bénéfice de 1046,68€ qui a permis:

- l'achat d'un boulier pour l'animation des lotos
- l'achat de 2 banderoles qui seront disposées dans la commune pour informer la population des manifestations de toutes les associations



La brocante

Un petit air médiéval



Au coin restauration



Cette fête a lieu tous les 2 ans, alors rendez-vous en 2012.



# Téléthon

3 ET 4 DECEMBRE 2010



Le Téléthon 2010  
Cela a été :

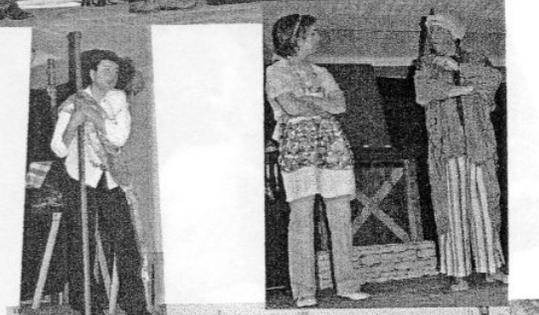
Du théâtre

Le top départ de la 24<sup>ème</sup> édition du Téléthon a été donné le vendredi 26 novembre à la salle du Vivier avec du théâtre. La Compagnie des Lumignons de Barisis est venue présenter sa dernière réalisation « Tékitoi ? » (T'es qui toi ?), une série de cinq pièces courtes écrites par Jean-François Meurice, l'un des six comédiens amateurs de cette compagnie. Humour, poésie, dérision, loufoqueries ont bien fait rire le public.



Une participation des scolaires

malgré la neige



Téléthon 2010  
LA COLLECTE CONTINUE.  
**CHAQUE DON COMPTE !**

[www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr)

FAITE(S) UN DON



## La participation des associations folembraysiennes au téléthon 2010



Ont participé à cet élan de générosité : les écoles, le comité des fêtes, l'USF, le judo, Dance FLB, ja Fanfare, Dance Millenium, le secrétariat de mairie et l'amicale du personnel, the Folemb'West Country, le Team Ride Folembay, les artisans et commerçants de la commune, Florence, Sylvain et Jean, la compagnie des Lumignons de Barisis ainsi que Renée, Marie-Pascale et Arlette pour leurs ventes au profit du Téléthon. Les organisateurs remercient également les animateurs, la commune qui a mis ses salles à disposition, les Folembraysiens qui ont fait don de livres ou de cassettes qui ont été vendus au stand tenu par Pascale et Nelly. A remercier aussi, le Père Noël qui a été présent tout l'après-midi et s'est prêté de bonne grâce aux séances de photos avec des petits et des grands qui sont repartis avec leur photo développée sur le champ grâce à Lili qui avait mis sa borne à disposition.



# ACPG et CATM

## Manifestations 2010

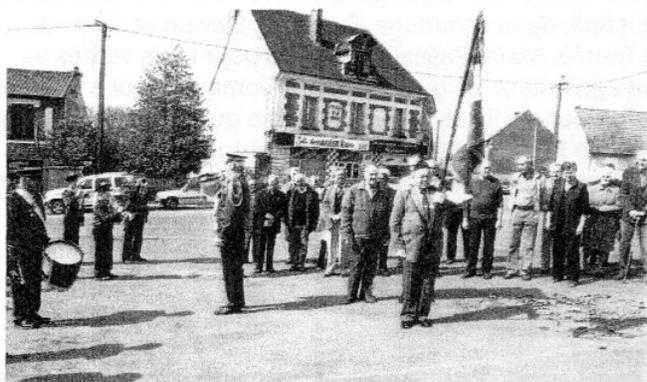
16 janvier : galette des Rois, salle du Vivier (70 participants)

11 avril : banquet des Anciens Combattants au Rive Droite à Chauny (59 participants)

Du 30 mai au 5 juin : séjour en Ubaye à Lou Riouclar 04340 Revel-Méolans (47 participants)

23 octobre : Théâtre des Variétés à Paris « Le dîner de cons » (38 participants)

Participation à chaque célébration des manifestations officielles.



Devant le monument aux morts le 8 mai 2010



Jean Gaillard, le président des Anciens Combattants de Folembray, a remis, le 8 mai, le « *diplôme d'honneur aux Combattants de l'Armée française 1939-1945* » à René Fourré. Le même diplôme a aussi été remis à Pierre Gabriel qui n'avait pu se déplacer.



## Programme des activités 2011

15 janvier : assemblée générale et galette des Rois, salle du Vivier

Fin mars : sortie cabaret

8 mai : banquet des Anciens Combattants au Richelieu à Barisis

Du 5 juin au 11 juin : séjour à Mours-la-Jolie (Cantal)

Mi-septembre : sortie d'automne

Participation à chaque célébration des manifestations officielles.



# La pétanque folembraisienne



En 2010, la pétanque folembraisienne a organisé plusieurs concours officiels et quelques rencontres inter-sociétaires.



**Pour 2011**  
**Concours officiels et inter-sociétaires seront reconduits en 2011 mais le calendrier officiel n'est pas encore paru.**  
**Une brocante est aussi prévue.**



**Les licences sont offertes par le club aux jeunes de moins de 18 ans.**

Créée en 2005  
 50 adhérents

Jean-Denis VANHOOREN  
 17 ruelle Bayeux  
 02670 FOLEMBRAY  
 ☎ 03.23.52.73.72



Régis MARENGHI  
 40 rue Bernard-Lefèvre  
 02670 FOLEMBRAY  
 ☎ 03.23.52.45.31

## Association folembraisienne de tennis du Vivier



En 2010, l'association a participé à la journée des associations. Et, comme beaucoup de nos membres prennent des parts actives dans d'autres associations municipales, nous n'organisons pas nos propres manifestations mais participons au maximum de celles organisées par ou pour le monde associatif. Nous ferons de même en 2011 et restons à disposition. Notre objectif, au-delà de l'esprit sportif, est aussi de permettre à tout un chacun de pratiquer cette activité librement dans un cadre calme.



Président : Serge COURCY  
 Secrétaire : Hélène COOREVITS



## Club « Loisirs et Amitié »



Le club « Loisirs et Amitié » se réunit tous les jeudis au foyer des Anciens, avenue Ambroise-Croizat. Il est ouvert à tous et à toutes et si les retraité(e)s y sont les plus nombreux, les plus jeunes y sont les bienvenus. Cet après-midi permet de se rencontrer, de passer un moment agréable. On peut y jouer aux cartes, à divers jeux de société, tricoter, broder... Chaque séance se termine par un goûter, moment qui permet d'échanger.



Au cours de l'année dernière, nous avons répondu à l'invitation à la galette des rois lancée par madame Velge, notre vice-présidente qui nous gâte régulièrement avec des gâteaux faits maison ou nous offre aussi des sorties avec un repas. Qu'elle en soit encore, ici, remerciée tout comme madame Thomas qui a toujours une gentille attention pour nous en fin d'année. Cette année, de nouvelles personnes nous ont rejoints et nous aurons beaucoup de plaisir à en accueillir encore d'autres.



Plus de détails



***Vous avez envie d'apprendre à tricoter, à crocheter, à broder... venez donc nous retrouver, il y aura toujours quelqu'un pour partager son savoir-faire.***



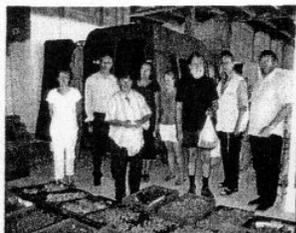
Après les vacances de février 2011, nous ouvrirons aussi le club le mardi après-midi. Une machine à coudre sera mise gratuitement à disposition et les personnes qui auraient quelques petits travaux à faire et ne disposeraient pas de machine pourront venir pour les effectuer. Les autres pourront s'adonner aux activités de leur choix et pourront aussi, si elles le désirent en proposer. N'hésitez pas à venir nous voir. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, faites-le nous savoir. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler Franciane Petit au **06.19.88.55.90** ou lui laisser un message **franciane.petit@sfr.fr**

# le comité des fêtes

## 2010 : une bonne année

Nous sommes satisfaits des résultats de cette année 2010. Toutes nos manifestations ont remporté un franc succès.

En plus des animations habituelles, nous avons répondu au souhait du conseil municipal en prenant en charge, depuis mars, l'organisation du marché du terroir. Celui-ci a lieu au hall d'exposition du site du Vivier le 3ème dimanche du mois. Autre temps fort de cette année 2010, l'élection de la première miss Val de l'Ailette.



Une photo du marché de juillet

Une autre prise au marché d'octobre



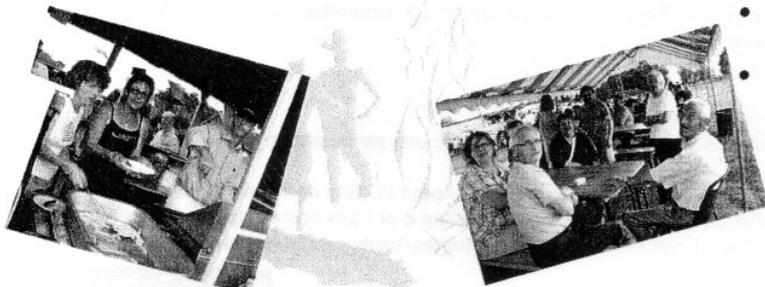
Fête de juillet

loto



Le président et les membres de l'association remercient sincèrement :

- M. le Maire pour son soutien
- Le secrétariat de mairie pour sa gentillesse et son dévouement
- Franciane Petit pour sa présence et sa générosité à chaque manifestation
- Les employés municipaux pour leur précieuse aide matérielle
- Les commerçants et les entreprises locales pour leurs contributions
- Les communes environnantes qui ont participé par leurs dons, prêts de matériel et par leur présence à l'élection de miss Val de l'Ailette qui a été une grande réussite



## Pour 2011

Un de nos souhaits est que la commune bouge encore plus. Que Folembray soit notre commune natale ou notre commune d'adoption, celle-ci à besoin de vous tous, de vos idées.

Unissons nos efforts pour que Folembray soit un lieu où il fait bon vivre, en harmonie avec cette belle forêt domaniale qui nous entoure.

C'est ensemble que nous bâtirons ce havre de paix et de fraternité que nous voulons tous.

Au programme 2011 : la fête du 1er mai avec un défilé de chars, les feux de la Saint-Jean le 25 juin, la retraite aux flambeaux du 13 juillet suivie d'un mini feu d'artifice, la fête patronale des 30/31 juillet et 1er août avec son grand feu d'artifice et le concours de boules en bois, un loto le 10 septembre, la soirée Beaujolais du 26 novembre au profit du Téléthon sans oublier les marchés du terroir et la 1ère fête de la ruralité que nous organisons en collaboration avec la municipalité.



Cassandre,  
1ère miss Val de l'Ailette

## Contacts :

Nicole Bonfils (secrétaire)  
au 03.23.52.93.02  
Eric Drouhin (président)  
au 03.23.38.82.77 ou  
06.11.57.50.60 (aux heures de repas)

# La Compagnie des Loups de Coucy

La déclaration de création de la Compagnie des Loups de Coucy est parue au Journal officiel du 13 mars 2010 mais le groupe existait déjà de fait, au sein de l'Association de Mise en Valeur du Château de Coucy, depuis 10 ans. Nous avons éprouvé le besoin de nous constituer en association indépendante pour de nombreuses raisons pratiques et aussi pour faciliter la recherche de subventions. Nos adhérents sont pratiquement tous déjà des bénévoles du spectacle Coucy à la Merveille.

Nos buts officiels sont de faire connaître l'histoire médiévale et la vie à cette époque ainsi que de faire la promotion et la valorisation de la Picardie, de l'Aisne et plus particulièrement de Coucy-le-Château au travers de prestations, rémunérées ou non. Avec cela, nous aimons à penser que nous avons une action citoyenne en utilisant l'exemple de la chevalerie pour promouvoir certaines valeurs comme la convivialité, la tolérance et le respect.

Nous intervenons pour des communes ou des associations organisatrices d'événements. Nous sommes disponibles pour des interventions en milieu scolaire et acceptons aussi des nous produire pour des particuliers (animations de noces et banquets) de préférence dans des lieux en rapport avec le Moyen-âge. Pour s'inscrire, il suffit d'en faire la demande auprès d'un membre du Conseil d'Administration ou de s'adresser au siège de l'association (chez le président Jean-Paul DUCORNET 6 rue Thévenot 02670 FOLEMBRAY, tel : 03.23.79.43.80).

La cotisation annuelle est de 15€ par personne ou de 40€ par famille (2 parent et un enfant ou plus)

Cependant, pour être membre actif, il faut faire preuve d'un « talent » qui puisse être utile dans le cadre de nos activités :

- pratiquer ou apprendre l'escrime ancienne ou un art comme la calligraphie
- être capable de réaliser des objets proches de l'artisanat médiéval
- faire des recherches sur l'époque médiévale et ses modes de vie
- ou bien encore, être acteur, conteur, musicien, jongleur...
- accepter de porter un costume d'époque en public, dormir sous la tente



## En 2010

**24 et 25 avril** : participation à l'organisation et à l'animation des Seigneuriales de Coucy, en partenariat avec l'AMVCC  
**1er mai** : participation aux fêtes Jeanne d'Arc à Orléans avec notamment l'engagement de 10 combattants en armure lors de 2 reconstitutions de batailles avec plus de 200 participants.

**5 et 6 juin** : participation aux Médiévales de Laon

**6 juin** : journée des associations à Folembray

**27 juin** : animation d'un mariage dans le château de Nesles-en-Dôle

**Juillet** : engagement de nombreux membres dans le spectacle de Coucy à la Merveille avec une participation active lors des répétitions.

**Juillet encore** : figuration dans le tournage du clip « Enguerrand et la traversée du temps » pour l'Office de Tourisme de Coucy. Ce film destiné à la promotion de Coucy sur les sites touristiques de l'Aisne a reçu la Licorne d'or : 1er prix européen du film touristique (visible sur <http://www.evasion-aisne.com/fr/Decouvrir-l-Aisne/L-Aisne-en-images/Visites-audio-et-video/Enguerrand-et-la-traversee-du-temps>)

**Août** : collaboration avec l'OT de Coucy pour la création de panneaux illustrés destinés au réaménagement de la Tour Musée

**28 août** : animation du mariage de 2 bénévoles de l'AMVCC à Ambleny

**25 et 26 septembre** : animation d'une fête médiévale à Précy-sur-Oise, pour le compte de l'AMVCC

**16 octobre** : animation lors du congrès des camping-caristes de Picardie à Coucy.

**Du 17 avril au 2 octobre** : participation à l'animation des 10 visites nocturnes de la ville de Coucy organisées par l'Office de Tourisme au cours de la saison touristique.



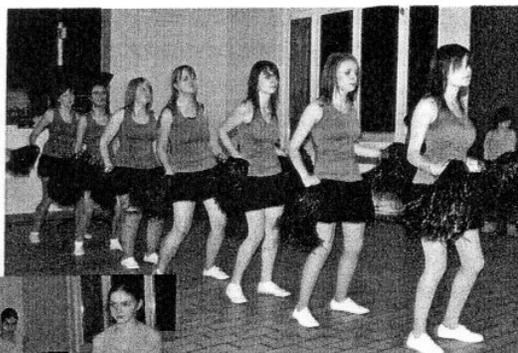
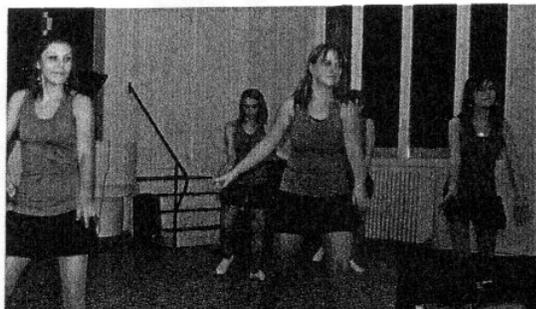
## Au programme 2011

**20 février** : assemblée générale

**Les participations habituelles** : les Seigneuriales de Coucy en avril, les Médiévales de Laon en juin, Coucy à la Merveille en juillet, les visites nocturnes avec l'OT de Coucy d'avril à octobre

**Les projets et contrats en cours** : fête de Jeanne d'Arc à Orléans le 1er mai, contrat pour animer un mariage à Pontoise en juin, participation à la reconstitution de la bataille d'Azincourt en juillet, engagement aux Médiévales de Folleville

# Dance F.L.B.



Au sein de l'association, on pratique la danse moderne, le pompon et le twirling (bâton). Tout cela a lieu dans la joie et la bonne humeur. Les entraînements ont lieu tous les samedis de 13 heures à 18 heures dans l'ancienne salle des fêtes de la commune. La dynamique Aurélie assure toutes ces séances d'entraînements.

2011 sera pour nous une grande année puisqu'en janvier nous fêtons les 10 ans d'existence de notre association ce dont nous sommes très fiers.

Nous participons aussi au Téléthon, à la fête des associations, au défilé du 1er mai, à la retraite aux flambeaux du 13 juillet avec la Fanfare de marche de Folembray. Nous évoluons aussi dans les communes voisines qui font appel à nous pour animer leur fête.

Voilà aussi maintenant 6 ans que nous sommes jumelées avec le « Oignes Lensois », les supporters du Racing Club de Lens, une association qui participe aussi aux animations du village.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter en appelant le 06.26.06.65.91.



**Composition du bureau de l'association :**  
 Présidente : Mme Patricia CHANTEREAUX  
 Vice-président : M. Cédric LETROU  
 Secrétaire : Mlle Aurélie LAZAREK  
 Trésorière : Mme Sabrina LETROU

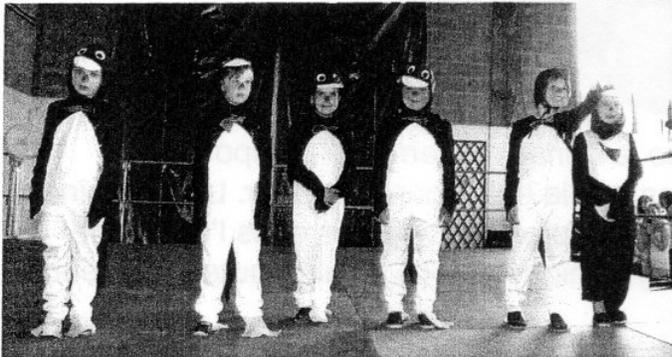
# Dance Millenium

L'association Dance Millenium participe à toutes les manifestations organisées par la commune.

Nous sommes amenés aussi à faire des représentations dans les communes avoisinantes. Chaque année, nous terminons la saison avec un spectacle. Celui de 2011 aura lieu au hall des expositions du site du Vivier le 25 juin à partir de 17 heures.

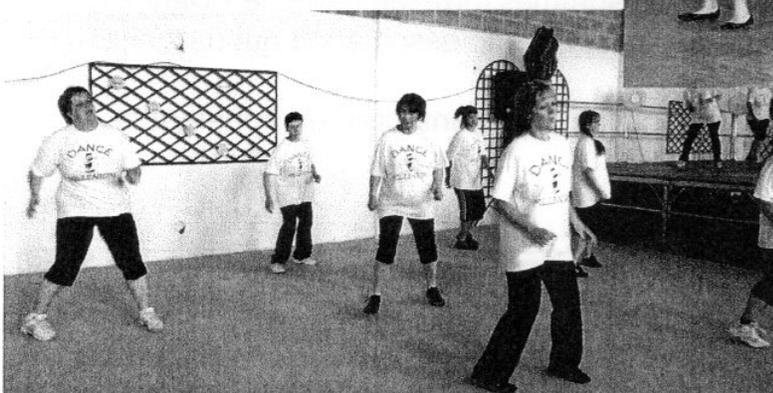


## les cours



Les cours sont animés par Aurore (06.77.81.73.93). Nous comptons près de 70 inscrits aux cours de danse.

pour les 5/11 ans, le mercredi de 16h30 à 20h30  
pour les 12/17 ans, le vendredi de 18h00 à 20h30  
pour les plus de 18 ans, le vendredi de 20h30 à 21h30



Pour tous renseignements, contacter les animatrices ou, Laurette (06.67.86.25.66) Valérie (06.10.88.28.62)

- cours de step le lundi de 18h30 à 20h00
- Cours de fitness/abdos/fessiers le jeudi de 18h30 à 20h00
- Cours animés par Christine (06.36.55.69.21)
- Nous comptons près de 30 inscrites aux cours de gym



# Fanfare de Marche Municipale

La Fanfare de Marche Municipale participe à toutes les cérémonies commémoratives : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre... à Folembroy mais aussi dans des communes des alentours.



En 2010

Nos sorties, en plus des commémorations patriotiques à Folembroy, à Champs, à Coucy-le-Château et Crécy-au-Mont :

- 20 février : assemblée générale des Anciens Combattants André Maginot avec défilé et prestation au monument aux morts de Chauny
- 21 juin : fête de la musique
- 10 juillet : voyage au parc Astérix
- 11 juillet : défilé avec aubades lors de la fête communale de Guny
- 13 juillet : retraite aux flambeaux avec Dance FLB
- 14 juillet : monument à Allemant et à 21h, retraite aux flambeaux à Braine
- 14 août : défilé et aubade lors d'un mariage à Guny
- 21 novembre : messe et banquet de la Sainte-Cécile. Chaque musicien a reçu une récompense pour son assiduité et chaque convive s'est vu offrir un petit souvenir
- 27 novembre : soirée au profit du Téléthon en association avec Dance FLB, Evasion (école de musique) et the Folemb'West Country.



La Sainte-Cécile 2010



La retraite aux flambeaux du 13 juillet à Folembroy

Les répétitions ont lieu le mardi de 18h30 à 19h30 (gratuit).

Les uniformes et les instruments sont prêtés.

**Pour tous renseignements :**

Eric DROUHIN : 03.23.38.82.77 ou 06.11.57.50.60

# L'association **EVASION**

En 2010, l'association EVASION a participé avec l'Ecole de Musique de Folembray qui est une de ses filiales, au concert du 17 avril et au Téléthon, le vendredi 26 novembre.

L'association « EVASION » propose des activités respectant le calendrier scolaire.

## L'Ecole de musique

TARIF : 33€ mensuel

- Les cours sont ouverts aux enfants et aux adultes.
- Cours d'éveil musical pour les 4/6 ans, apprentissage du langage musical de forme ludique (découverte des instruments, chants, apprentissage des notes et de rythmes simples...)
- Cours de formation musicale : apprentissage du langage musical
- Cours instrumental : flûte traversière, saxophone, piano, guitare (classique, folk, électro-acoustique, électrique et basse) et batterie
- Prévision d'ouvrir en septembre les classes de : trompette, trombone et cor d'harmonie
- Formations collectives instrumentales
- Atelier des musiques actuelles : plusieurs musiciens peuvent former leur propre groupe en attribuant un rôle à chacun. Répertoire très éclectique
- Ensemble de guitares

Les cours ont lieu durant la semaine : le lundi soir, le mercredi toute la journée; le jeudi soir et le vendredi soir. Des horaires sont encore disponibles en journée comme en soirée.

- L'atelier de peinture sur soie (à partir de janvier 2011)
- TARIF : 33€ mensuel comprenant l'assurance et le matériel suivant : peintures, flacons de plastique, gutta, pipettes, pinceaux
- ouvert aux adultes comme aux enfants
- Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année

### Contacts:

Frédéric LOUILLET (président,  
directeur, chef de projet)

06.28.14.41.98  
@ ccevasion@gmail.com

EVASION  
Centre Culturel « le Vivier »  
Rue Bernard Lefèvre  
02670 FOLEMBRAY

# THE FOLEMB'WEST COUNTRY

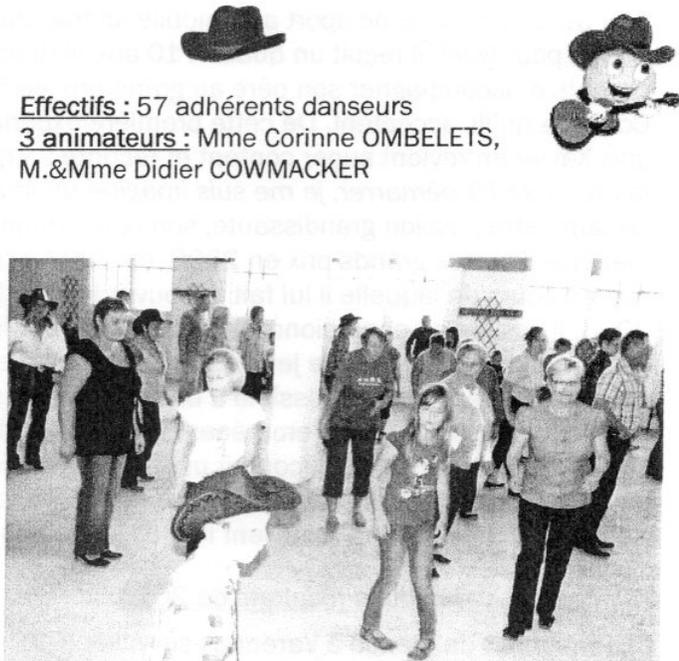


L'association a été déclarée le 10 mai 2010 à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.  
Elle a pour objectif, de promouvoir et favoriser des activités à caractère culturel et en particulier la danse country.



**Cours et répétitions :**  
tous les mercredis  
de 19 heures à 20 heures 30  
au site du Vivier

**Renseignements :**  
Eric DROUHIN : 03.23.38.82.77  
Laurence DUMESNIL : 03.23.52.84.54



**Effectifs :** 57 adhérents danseurs  
**3 animateurs :** Mme Corinne OMBELETs,  
M.&Mme Didier COWMACKER

Le premier cours a eu lieu le 15 septembre 2010 mais, le 27 novembre, pour l'ouverture du Téléthon, les danseurs du club montraient à l'assistance ce qu'ils avaient appris en quelques séances.



Bottés, chapeautés, prêts pour la danse lors du Téléthon



## Le conseil d'administration

Président : Eric DROUHIN  
Vice-président : Yvon VERBOIS  
Secrétaire : Laurence DUMESNIL  
Secrétaire adjointe : Dominique DROUHIN  
Trésorière : Nadine HUGUET  
Trésorière adjointe : Aurélia HUTIN



Nadine HUGUET, Eric DROUHIN, Laurence DUMESNIL

# le FX TEAM KARTING

Une association pour soutenir et aider un jeune prometteur dans le karting : François-Xavier Venet

Né le 1er décembre 1995, il a pour 2ème prénom Ayrton en hommage au pilote Ayrton Senna.

Son père passionné de sport automobile lui transmet le virus. À 3 ans, pour Noël, il reçoit un quad. A 10 ans, il demande à ses parents d'accompagner son père au grand prix de F1 à Magny Cours ce qu'ils acceptent. De cette première expérience, François-Xavier en revient super content et raconte : « *quand j'ai vu la première F1 démarrer, je me suis imaginé un jour au volant* ». Devant cette passion grandissante, son père continue de l'emmener à d'autres grands prix en 2006, en 2007 et en 2008 année au cours de laquelle il lui fait découvrir le kart. En août 2008, il assiste au championnat de France de karting à Mirecourt, une première pour le jeune ado qui a alors l'envie de participer le plus rapidement possible à une course. Pour son 13ème anniversaire, ses parents l'emmènent chez un vendeur de karting où il a la surprise de découvrir un kart PCR 125cm<sup>3</sup> tout prêt pour lui. Grâce à ses parents et sa sœur Mathilde, son rêve devient réalité et à 13 ans, il devient le plus jeune pilote de France de la catégorie nationale.



## Quelques résultats de 2010

### Championnat de France à Varennes-sur-Allier (03)

- 22ème sur 72 participants

### Course club (Arvillers 80)

- pole position aux chronos
- 2ème à la manche qualif
- 1er à la pré finale
- 3ème à la finale sur 11 participants

### Course en ligne Île de France (Angerville 91)

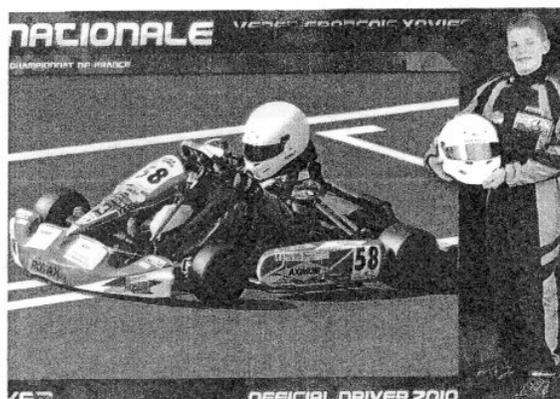
- pole position aux chronos sous la pluie
- 4ème à la manche qualif 1
- 1er à la manche qualif 2
- 21 à la pré finale suite à un accrochage au départ
- 10ème à la finale sur 33 participants

### Course Sens trophy (Soucy 89)

- 2ème temps aux chronos
- 6ème à la manche qualif sur 23 participants
- 4ème à la pré finale
- 8ème à la finale



[fxteamkarting.free.fr](http://fxteamkarting.free.fr)





# U.S.F.



## Foot animations

U8

U13 en entente avec Blérancourt

U15 en entente avec Blérancourt

U18

Cette saison, l'USF compte 125 licenciés dont :

- 55 jeunes de moins de 16 ans répartis dans 4 équipes jeunes.
- 3 équipes seniors
  - équipe 1 en excellence
  - équipe 2 en promotion 1ère division
  - critérium du dimanche matin (pour les anciens) en entente avec Amigny-Rouy

L'USF a participé fortement à la Journée des Associations du 6 juin et au Téléthon et a organisé un loto en octobre.



L'USF remercie :

- la municipalité pour l'entretien des vestiaires et du terrain
- les sponsors pour leur apport financier (achat de jeux de maillots, panneaux publicitaires, encarts dans le calendrier)
- les Folembrysiens pour leur accueil lors des ventes de calendriers

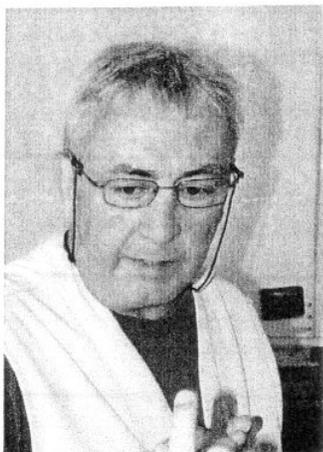
Grâce aux bénéfices, 50 jeunes ont assisté au match LENS/SOCHAUX au stade Félix Bollaert de Lens le 20 mars 2010.

# Ecoles

Quelques photos de la kermesse de fin d'année



Quelques petits changements



Suite au départ en retraite de Franciane PETIT, Didier Pouillard a repris la direction des écoles maternelle Nelly Fortez et élémentaire Gustave Masset alors que Astrid VIOT enseigne désormais dans la classe laissée vacante.

Noël

Pour marquer Noël, les enfants des écoles sont allés au cinéma et ont reçu un cadeau offert par la commune. Le comité des fêtes les a aussi gâtés en leur remettant un sachet de chocolats et des mandarines. Le Père Noël leur a rendu visite à la mairie.



**Commerçants**

Nom du commerce	Objet	Coordonnées / horaires d'ouverture
ATOO Alimentation	Epicerie Livraisons à domicile gratuites	Marie-Luce KANA 8 avenue Ambroise-Croizat 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.74.34 Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30 Fermeture du dimanche à 12h30 au lundi 11h
Boulangerie Dumaire	Boulangerie, pâtisserie	Eric et Sabine DUMAIRE 1 rue des Glatigny 02670 FOLEMBRAY 06.31.79.66.46 Ouvert du mardi au samedi de 6h à 13h et de 16h45 à 19h Le dimanche de 7h à 12h45.
Boulangerie SARL Lejeune et Vasseur	Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie	20 rue Bernard-Lefèvre 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.74.20 ou sarllejeunevasseur@orange.fr Ouvertures 5h30-13h30 et 16h00-19h30 Fermeture le jeudi
CATHY-FLORE	fleuriste	Cathy MARAT 29 rue Bernard-Lefèvre 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.44.85 Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h30 à 13h30. Livraisons assurées 7 jours sur 7
Coiffure Marie-France	coiffure	Marie-France GRIGNON 2 rue du cimetière 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.40.90
L'ARLEQUIN	Tout pour faire la fête	M. GARDINI Le site du Vivier 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.15.39 ou www.arlequin02.com Ouvert du lundi au samedi de 14h30 à 18h
La Thévenotte	Bar, tabac, loto, loteries, Presse, développement photos billard	Laurent VIGES 2 rue Marcel-Maillard 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.74.19 Ouvert tous les jours de 6h à 20h
Le Grand Cerf (chez Lili)	Bar, pizza, presse, messagerie, relais colis « la Redoute », tirage photo, Wifi, gaz Salle de banquet Buffet froid sur commande	Mme Laëtitia STRUVE-NOLANT 31 rue Bernard-Lefèvre 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.74.23 ou mstruvepro@laposte.net Ouvert tous les jours (fermé de 13h30 à 16h30)
PICARTOPHILIE	Brocante, antiquités (spécialiste de cartes postales anciennes) Remise aux Folembrysiens	Dominique GOETZ Site du Vivier 02670 FOLEMBRAY 06.81.92.89.83 ou gdz@no-log.org Ouvert du jeudi au samedi de 14h à 18h
Salon AGNES	Coiffure	Mme Agnès VERBOIS 3 ter rue Henri-Leguay 02670 FOLEMBRAY 06.22.06.41.08 ou 09.52.38.17.00 Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

**Artisans**

Nom de l'entreprise	Objet	Coordonnées
Atelier de la Cigogne	Entretien, réparation de véhicules d'époque et de collection	Rémy DURAND 4 ter rue de Stalingrad 02670 FOLEMBRAY 06.87.91.70.87 ou rem.durand@free.fr Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
A.T.S	Traitement de surfaces, décapage, sablage, peinture	Fabrice DAGUE Site du Vivier 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.62.71 ou folembry-decapage@hotmail.fr Du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à 12h

## Artisans (suite)

Nom de l'entreprise	Objet	Coordonnées
CONCEPTEUR T.C.E	Permis de construire, devis, études, plans, aménagements intérieurs et extérieurs	Claude GORAIN 3 impasse des roses 02670 FOLEMBRAY 03.22.87.30.79 ou 06.86.08.56.09 ou bonnin80@orange.fr
DUMOUTIER Cyrille	Chaudronnerie, serrurerie, sanitaire	Cyrille DUMOUTIER 28bis rue Henri-Leguay 02670 FOLEMBRAY 06.22.42.72.65 Du lundi matin 8h au samedi midi
Entreprise FILLOUX Noël	Entreprise de travaux forestiers, espaces verts, arbres dangereux, achat/vente de bois de chauffage	Noël FILLOUX 11bis rue Henri-Leguay 02670 FOLEMBRAY 03.23.37.02.93 ou 06.88.82.24.94 ou 06.29.22.14.24 noel.filloux@orange.fr Tous les jours
Exploitation forestière de CHAMPS	achat/vente de bois Bois de chauffage	Luc PALANDRI 29 rue Jean-Jaurès 02670 FOLEMBRAY 03.23.38.83.39
FOLLI Christian	Peinture, décoration, revêtements sols et murs, ravalements, trompe-l'œil,	Christian FOLLI 12 rue Henri-Leguay 02670 FOLEMBRAY 06.08.77.43.98 ou tel/fax : 03.23.52.32.81 Tous les jours
Garage Alain TOFFIN	Tôlerie, peinture, mécanique, passage au marbre, réparation pare-brise	Alain TOFFIN 19 rue Marcel-Maillard 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.74.08 /fax : 09.51.11.35.80 ou garage.toffin@laposte.net Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h
GB PAYSAGE	Paysagiste, création et entretien d'espaces verts (devis gratuit)	Grégory BRYCOVE 06.24.31.18.52 ou 03.23.39.87.47
Le Carnet de route	Entretien, réparation, transport de voitures anciennes	Claude LEBOULANGER « le Vivier » 02670 FOLEMBRAY 03.23.57.36.84 ou 06.10.76.32.81 claude.leboulanger@orange.fr Sur rendez-vous
Loïc MARTIN	Peinture et décoration intérieure et extérieure Façades, volets Pour les particuliers	Loïc MARTIN 1 sente du Pessy 02670 FOLEMBRAY 06.66.82.72.57 ou audefolli@yahoo.fr (tous les jours de 7h à 20 heures)
MAZUREK François	Artisan maçon	François MAZUREK 21 rue Guy Moquet 02670 FOLEMBRAY 06.19.27.06.29
R.P.B. DUVAL	Réparation d'impacts sur pare-brise à domicile, pose de film de protection solaire, sécurité, décoration (autos, bâtiments), pose de stores intérieurs	Philippe DUVAL 8 rue Jean-Jaurès 02670 FOLEMBRAY 03.23.52.18.15 Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h (les prestations s'effectuent chez le client et sur rendez-vous)
SARL CSCA Couverture de l'Aisne	Couverture, sanitaire, chauffage	Didier CREPEAUX (gérant) 44 rue Bernard-Lefèvre 02670 FOLEMBRAY 03.23.39.67.81
Société DAUTREPPE	Isolation, aménagements de combles, menuiseries, faux plafonds, plafonds tendus, vente de matériaux d'isolation et de menuiseries aux particuliers et aux professionnels	Frédéric DAUTREPPE 1 rue du cimetière 02670 FOLEMBRAY 03.23.37.00.51 ou contact@dautreppe.fr Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Samedi sur rendez-vous
Société D.C.O.	Exploitation forestière	M. DA CRUZ 4 rue des Hautes Avesnes 02670 FOLEMBRAY 03.23.40.10.39 Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h

## SERVICES ET PROFESSIONS LIBÉRALES

Cabinet d'orthophonie (paramédical) Patrick LAMENDIN  
 Rééducation de la voix, de la parole et du langage oral et écrit  
 5 maisons du Parc 02670 FOLEMBRAY  
 03.23.52.48.64 ou pat.lamendin@wanadoo.fr

Pour les soins de santé, on trouve dans la commune : un médecin, une pharmacienne, un kiné et des infirmières.

### Les services, ce sont aussi :

- **la mairie** avec son secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- les différentes **permanences** en mairie (sécu, assistante sociale...). Appelez le secrétariat au 03.23.52.74.16 pour vous assurer du jour et de l'heure de la permanence. Même chose pour la **pédicure**.
- La **Maison du CIL** tient une permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 14h à 17h (Sabrina MOREAUX, agence de Chauny 19 rue de la Paix; N° Azur 0 810 407 400 prix appel local). Voir les offres sur [www.multidomus.com](http://www.multidomus.com)
- Les services proposés par la Communauté de Communes du Val de l'Ailette avec :
  - le **RAM** (Relais d'Assistantes Maternelles) installé à la Maison de la Petite Enfance au site du Vivier. Ce relais est un lieu de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants. **Accueils téléphoniques** (parents et assistantes maternelles) les lundis et mercredis de 9h à 12h et les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30. **Permanences** (parents et assistantes maternelles) les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous au site du Vivier. **Regroupements** (assistantes maternelles avec les enfants) les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30. **Renseignements Audrey** au 03.23.52.79.65 ou [ram.ccvailette@gmail.com](mailto:ram.ccvailette@gmail.com)
  - le **multi-accueil « la Ribambelle »** installé à la mairie de Verneuil-sous-Coucy. Cet espace est un lieu de jeux et d'éveil, un lieu d'épanouissement et d'apprentissage. Pour inscrire les enfants, connaître les tarifs, contacter la directrice, Laure au 03.23.52.79.65 ou [ribambelle.ccvailette@gmail.com](mailto:ribambelle.ccvailette@gmail.com)



### Autre service apprécié des Folembraysiens : le transport au marché

Grâce au minibus acheté par l'USF et à la convention signée entre la commune et l'association sportive, les personnes qui ne disposent pas de véhicule peuvent quand même aller au marché de Chauny. Profitons de l'occasion pour remercier Serge Dereudre, adjoint au maire, qui, une semaine sur deux, effectue ce transport. **Un seul impératif s'inscrire en mairie si on souhaite profiter de ce transport.**

Document désiré	Où s'adresser	Pièces à fournir/ coût
Autorisation de sortie du territoire (pour enfant mineur)	Mairie	Présence du père ou de la mère, livret de famille, cartes d'identité de l'enfant et des parents, (en cas de divorce des parents, copie du jugement) / <b>gratuit</b>
Carte d'électeur	Mairie	Carte d'identité ou passeport, justificatif de domicile, avoir 18 ans et être de nationalité française / <b>Gratuit</b>
Carte grise	Préfecture, sous-préfecture, certaines mairies	Justificatifs d'identité et de domicile, ancienne carte grise barrée, le certificat de vente et la demande d'immatriculation, le contrôle technique de moins de 3 mois pour les véhicules de +4ans, un certificat de non-gage si le véhicule change de département <b>Coût</b> : variable selon les départements et la puissance du véhicule
Carte nationale d'identité (valable 10 ans)	Mairie	2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, l'extrait d'acte de naissance avec filiation, l'ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol accompagnée d'une pièce d'identité avec photo. Selon le cas, un justificatif de nationalité française. Pour les mineurs et femmes mariées, un extrait d'acte de naissance avec filiation ou livret de famille. Pour les mineurs de parents divorcés, le jugement de divorce et l'autorisation écrite de l'ex-époux. / <b>gratuit</b>
Certificat de concubinage	Mairie (aucune obligation de délivrance)	Carte d'identité des 2 concubins, justificatif de domicile (en cas de refus, présence de 2 témoins) / <b>Gratuit</b>
Certificat de vaccination	Le praticien effectuant la vaccination ou la mairie	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant au praticien ou à la mairie.
Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès	le livret de famille la pièce d'identité du décédé un certificat médical
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Certificat médical de naissance Livret de famille ou carte d'identité / <b>Gratuit</b>
Etrangers (toutes formalités)	Services de la Police Nationale ou mairie	Pour la CNI, le permis de conduire, le passeport, la carte grise...
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex01 tel: 02.51.89.89.51	Demande par courrier ou par internet : <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a> ou par minitel : 3615 cjn <b>gratuit</b>
Extraits d'actes (formalités pour les personnes de nationalité française)	Ministère des Affaires étrangères Service de l'Etat Civil 44941 Nantes Cedex9 À la mairie du lieu de naissance ou au Ministère des Dom-Tom 27, rue Oudinot 75007 Paris	<p>Pour les personnes nées, mariées ou décédées à l'étranger</p> <p>Pour les personnes nées, mariées ou décédées dans les Dom-Tom</p>
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	Date du décès, Nom et prénom du défunt <b>Gratuit</b> mais joindre une enveloppe timbrée
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Date du mariage, Nom et prénoms des époux <b>Gratuit</b> mais joindre une enveloppe timbrée
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Date de naissance, Filiation : fils, fille de... et de ... <b>Gratuit</b> mais joindre une enveloppe timbrée
Livret de famille (duplicata)	Mairie du domicile	Demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire

# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

LE FOLEMBRAYSIEN N° 10

<p><b>Passeport</b> (validité 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs)</p>	<p>Mairie dans l'une des 200 mairies équipées</p>	<p>2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, l'extrait d'acte de naissance avec filiation, l'ancien passeport ou la déclaration de perte ou vol. Selon le cas, un justificatif de nationalité française. Pour les mineurs, livret de famille et autorisation parentale. / Timbre fiscal (60€ pour les majeurs, 30€ pour les mineurs)</p>
<p><b>Perte ou vol de papiers</b> (carte d'identité, passeport, carte grise...)</p>	<p>Gendarmerie ou police</p>	<p>Faire une déclaration de perte ou de vol à la Gendarmerie ou auprès des services de la Police Nationale. Un récépissé de déclaration de perte ou de vol valable 2 mois (1 mois pour la carte grise) vous sera remis gratuitement. NB : pour toutes demandes de papiers administratifs et d'Etat Civil, il peut être requis par les services de la Mairie des pièces ou justificatifs complémentaires.</p>
<p><b>Recensement des jeunes</b></p>	<p>Mairie du domicile</p>	<p>Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire pour tous les jeunes dès l'âge de 16 ans et dans un délai de 3 mois après cette date anniversaire. Les personnes ayant acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans doivent s'inscrire dans le mois qui suit cette acquisition. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et du livret de famille</p>

## A conserver

**Sur soi** : carte d'identité, permis de conduire, cartes de sécu et mutuelle, carte de groupe sanguin

**3 mois** : extrait de naissance, certificat de concubinage,

**6 mois** : notes d'hôtel, de restaurant et de traiteurs

**1 an** : certificat de ramonage, facture des transporteurs, vignette automobile (professionnels et entreprises seulement), chèque bancaire (1an et 8 jours pour le présenter à l'encaissement), ordre de prélèvement automatique, récépissé d'envoi de recommandé, factures de téléphone pour France Télécom (3 ans pour le fisc), notes de frais et salaires des huissiers, justificatif du paiement du prix de pension des enfants

**2 ans** : contrat de travail (2 ans après sa résiliation), quittance de prime d'assurance voiture, factures de petits appareils ménagers, factures d'eau, factures de téléphone, facture d'achat automobile, mandat postal, actes de médecins, de chirurgiens, de dentistes ou de pharmaciens, bordereau de prestations de sécurité sociale et familiales, contrat de crédit à la consommation et justificatifs de remboursement (2 ans après la fin du remboursement), notes de frais et salaires des avocats (affaires réglées)

**4 ans** : copie des déclarations d'impôt, avis d'imposition, relevé de banque (en cas de contrôle fiscal), redevance TV,

**5 ans** : arrérages de rentes viagères et de pensions alimentaires, justificatifs de paiement des intérêts d'emprunt, des cotisations de sécurité sociale, de retraite, d'URSSAF (artisans et commerçants), baux de location (5 ans après le départ du logement), quittances de loyers et charges locatives, factures EDF-GDF, documents concernant le chômage, justificatifs de paiement des salaires (employés de maison...), avis d'échéance et justificatif de paiement des contrats d'assurance vie, de notes de frais des notaires à partir des actes, notes de frais et salaires des avocats quand l'affaire n'est pas terminée

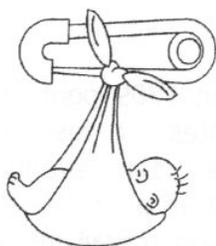
**10 ans** : tout document concernant la construction, les gros travaux ou réparations (devis, contrats et factures), décomptes des charges, talons de chèques et relevés bancaires, contrats et justificatifs de remboursement de crédits immobiliers (10 ans après la dernière échéance), honoraires d'agent immobilier, procès-verbaux des assemblées générales

**30 ans** : avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel, factures des constructeurs, des entrepreneurs (gros travaux), honoraires d'architecte, de consultation et de plaidoirie d'avocat, reconnaissance de dette entre particuliers, pièces justificatives de droit à pension alimentaire, à rente viagère, pièces de banque ( pour les non-commerçants), frais de séjour en hôpital

**Jusqu'à la retraite** : certificats de travail et bulletins de salaires, allocations chômage

**Toute la vie** : contrat de mariage, donation, livret de famille, livret militaire, jugement d'adoption, jugement de divorce, succession, titres de pensions civiles et militaires, titres de propriété, contrat d'assurance vie, dossiers médicaux, certificats de vaccinations, livret de caisse d'épargne, documents concernant un accident du travail

**Limite de validité** : facture des objets de valeur (aussi longtemps que les objets pour une éventuelle indemnisation vol), facture des appareils photo (nécessaire pour le passage en douane), bons de garantie (pendant toute leur durée), dossiers scolaires (pendant la durée des études), devis (jusqu'à établissement de la facture), police d'assurance (jusqu'à la résiliation), règlement de copropriété (jusqu'à la revente), état des lieux (jusqu'au remboursement du dépôt de garantie)



## Naissances

Matilde SIRY 01/01/2010  
 Ulric ROUCHETEAU-CHATELAIN 31/01/2010  
 Lindsay PALANDRI 08/03/2010  
 Maloé BRULE 19/03/2010  
 Mylis GOUITTIERES-LANEZ 19/03/2010  
 Julian NAVARRO Y FERNANDEZ 01/04/2010  
 Adrien JULIEN 13/04/2010  
 Lucas VERDUN 24/06/2010  
 Julien WY SOCKI 06/07/2010  
 Faustine BRUEY 08/07/2010  
 Maëlys MENNESSIER 18/08/2010  
 Tyméo BLONDELLE 19/08/2010  
 Rafaël GRESSET 02/09/2010  
 Celya POTARD 14/10/2010  
 Liam LECLERCQ 15/10/2010  
 Lilou VENANT 28/12/2010

## Mariages



24/04/2010 :  
 Michel HECQ et Julienne MENDO  
 22/05/2010 :  
 Sébastien SERIN et Karine SOUFFLET  
 17/07/2010 :  
 André BALCAEN et Catherine DROUHIN

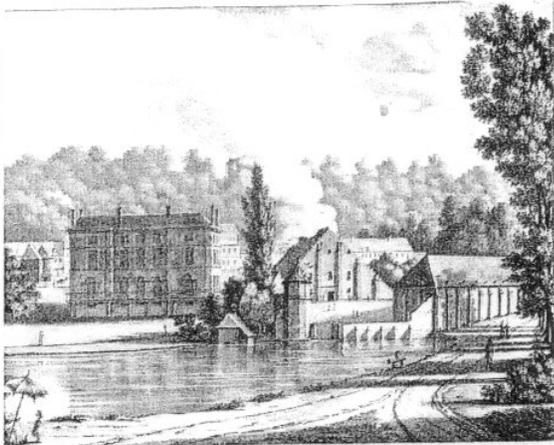
## Décès et transcriptions de décès

Mme Vve CANDOTTO Andrée née HENSGEN 07/02/2010  
 Mme Vve BOUZIGUET Andrée née GUILLOT 09/03/2010  
 M. FORET Félix 19/05/2010  
 M. SOUAÏLLE René 27/05/2010  
 M. LECLERCQ Marc 04/06/2010  
 M. ADELIN René 06/07/2010  
 M. PLESSIS André 18/07/2010  
 M. LACROIX Jacques 12/08/2010  
 M. CARVALHO NORBERTO Adelio 25/08/2010  
 Mme SOBRAL Maria née SOBRAL 27/08/2010  
 M. DEREUDRE Elisée 16/09/2010  
 M. MARTIN Georges 13/11/2010  
 Mme Vve PLESSIS Gisèle née PIGEON 23/11/2010  
 M. DABREMONT James 26/11/2010  
 Mme THOMAS Marie-Louise 16/12/2010



# LA SOCIETE DES VERRERIES DE FOLEMBRAY

(extrait du journal le monde illustré)



La verrerie de Folembray fondée en 1709 peut être classée parmi les plus importantes et les plus anciennes verreries de France. Sa situation privilégiée en un lieu où elle trouvait en abondance le sable et le bois, la perfection de son travail lui ont valu dès le XVIII<sup>e</sup> siècle une réputation incontestée. Ses bouteilles champenoises étaient renommées à l'égal des meilleures fabrications en ce genre. Depuis sa fondation, sans cesse accrue par l'incessant effort de ses propriétaires successifs, elle se développa le plus heureusement.

Vers 1900, elle entra résolument dans la voie du progrès en créant, la première en France, la fabrication des isolateurs en verre, branche nouvelle dont le développement formidable était en plein essor lorsque survint la guerre.



Le comte de Brigode

Occupée dès les premiers jours de septembre 1914, elle connut dès lors les amertumes de l'invasion. Monsieur le comte de Brigode, propriétaire des verreries, actuellement administrateur-délégué de la société, resta courageusement à son poste de maire de Folembray et sa présence adoucit pour beaucoup le sort des habitants restés prisonniers en grand nombre.

En mars 1917, lors de leur repli, les Allemands dynamitèrent systématiquement les verreries et le village, anéantissant l'œuvre de deux siècles d'existence, ne laissant derrière eux que ruines et chaos.

C'est de ce moment que le Directeur des verreries, Monsieur Georges Conrad, ingénieur des arts et manufactures, alors capitaine aux armées, put mesurer l'étendue de la catastrophe et concevoir le plan entièrement nouveau de reconstruction qu'il a pu heureusement mener à bien grâce aux concours précieux qui lui ont facilité la tâche.

Il faut se rappeler qu'après l'armistice, c'était dans cette pauvre région dévastée, le désert, le silence et la mort.

Le comte de Brigode venait de rentrer de captivité en décembre 1918 ; il avait compris combien il importait d'agir avec audace et rapidité.



M. Conrad

Dès janvier 1919, Monsieur Conrad s'installait dans les ruines des verreries avec quelques hommes déterminés et aussitôt le travail commençait au milieu des difficultés sans nombre. Peu après la belle œuvre pour « pour les hôpitaux militaires » sous l'active direction de sa présidente, la marquise de Noailles, établissait à Folembray un poste de secours dont le dévouement s'est depuis dépensé sans compter pour le plus grand bien de la population.

Monsieur Albert Perron, architecte de talent, voulut bien accepter la lourde tâche d'organiser avec ses dévoués collaborateurs, l'établissement des dossiers de dommages de guerre et la surveillance de cette œuvre gigantesque de reconstruction.

La maison Limousin de Paris, spécialiste éminent en ciment armé, prit l'entreprise générale de tous les travaux des verreries.

Folembray que pour les coopératives de reconstruction des villages voisins. Depuis le commencement de 1921, près de 4000 mètres cubes de pierre ont été extraits.

Les verreries de Folembray occupent environ 12 hectares, les bâtiments couvrent actuellement 30.000 mètres carrés (3ha).

Outre l'effort accompli, le souci d'esthétique qui a présidé au plan d'ensemble et qui donne une impression saisissante de force et de solidité alliée à une extrême élégance.

Le souci de reconstruire des usines correspondant à toutes les nécessités de la technique moderne ne pouvait échapper à la direction des verreries.



La fée Electricité y règne en souveraine. La station Centrale, prévue pour toutes les extensions possibles dans l'avenir, reçoit le courant à 15000 volts du réseau de la compagnie Electrique du Nord qui a réalisé des prodiges, malgré des difficultés presque insurmontables pour ramener la vie dans les régions dévastées. De la ligne aérienne haute tension passant près des verreries, le courant est amené à la salle des machines par câbles souterrains armés de la société la Canalisation Electrique. Le tableau et les machines dont la conception revient à Monsieur Brudo, ingénieur électricien des verreries de Folembray, ont

été exécutés par la société Westinghouse actuellement fusionnée avec la Compagnie Electromécanique.

La distribution en vue d'obtenir un rendement maximum et des facteurs de puissance aussi voisins que possible de l'unité, a été établie d'après le principe suivant : les services d'éclairage sont directement alimentés par transformateurs statiques, les services de force motrice par des groupes transformateurs et commutatrices.

Les moteurs employés dans les verreries exigeant un fort couple de démarrage pouvant atteindre 2 à 300% du régime normal ont nécessité du courant continu. Le fractionnement des unités permet l'alimentation du réseau de traction de l'usine entre un fil et la terre, tout en laissant le reste de l'installation avec deux pôles isolés, ce qui était une nécessité impérieuse surtout dans une usine entièrement construite en béton armé.

De la centrale électrique partent également des câbles destinés à l'alimentation d'un groupe générateur moteur asynchrone triphasé-alternateur monophasé destiné à alimenter un transformateur 350.000 volts pour les essais des isolateurs à très haute tension. Un groupe semblable est prévu pour l'alimentation d'un transformateur monophasé avec un pôle à la terre pour des tensions de 500.000 volts. Toutes les commandes des services d'eaux potable et industrielle sont actionnées à distance, de la salle des machines.

Dans les ateliers, chaque machine est actionnée par son moteur d'où la suppression des transmissions et courroies, causes de tant d'accidents. Cette disposition permet en outre de placer des machines-outils dans n'importe quelle partie d'atelier où sa présence peut supprimer une main d'œuvre inutile.

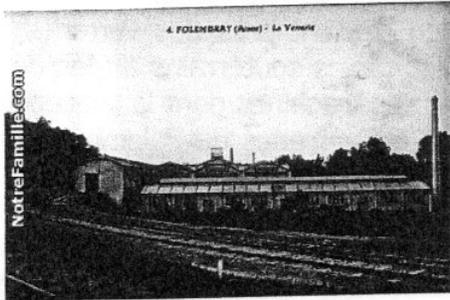
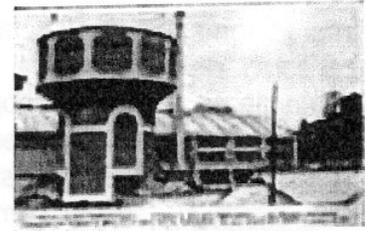
Plusieurs ascenseurs électriques, monte-charges, facilitent les manutentions dans les bâtiments principaux, notamment dans la poterie réfractaire. Dans les grands magasins où la main-d'œuvre était nombreuse et bon marché avant la guerre, plusieurs ponts roulants munis de chariots électriques automoteurs sur runways permettront par leur action propre combinée avec des procédés de stockage conçus sur des bases nouvelles, la suppression de la main d'œuvre désormais inutile.



Cette installation est complétée par une travée de 130 mètres de longueur dans laquelle deux voies de chemin de fer sont desservies par un pont roulant électrique de 5 tonnes.

La société La Semense prit celle des constructions du village. Dès l'automne 1919, les premiers bâtiments sortent de terre, les ateliers nécessaires aux divers services des usines sont attaqués tout d'abord, ainsi que la reconstruction d'un des grands fours à bassin. En juillet 1920, ce four était achevé et le 18 octobre, il commençait la fabrication des isolateurs en verre qui n'a jamais été interrompue depuis.

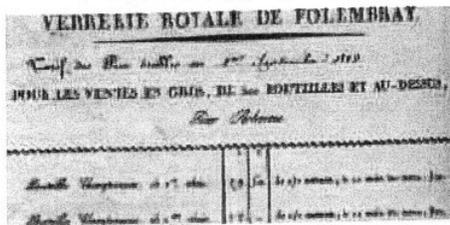
Pour l'eau industrielle, la maison Limousin construit un réservoir en ciment armé de 800 mètres cubes de capacité. Commencé en février 1920, il est achevé au mois d'août suivant. Les ateliers indispensables : ajustage, forge, briqueterie réfractaire, composition de verre avec silos pour l'emmagasinement des matières premières, ateliers de broyage, le tout constitué par sept travées juxtaposées



de 15 mètres de portée et 35 mètres de longueur, sont achevés et mis en service en octobre 1920. En face de ce groupe, séparées des premières par « l'avenue Foch » s'élèvent cinq autres travées qui leur font vis-à-vis. Ce sont les magasins généraux, quelques ateliers annexes et la salle des machines. Au commencement de 1921, ces constructions étaient achevées. Le 16 août 1920, Monsieur Millerand, alors président du conseil accompagné de Monsieur Saint, préfet de l'Aisne et des principales

personnalités de l'ORI, Monsieur le colonel Prangey, Monsieur l'ingénieur de Vesvrotte, chef du 3<sup>ème</sup> secteur, etc., consacrait par sa

visite officielle le magnifique effort qui s'accomplissait.



Aussitôt après, commençait la reconstruction de la halle des deux grands fours, pour la fabrication des bouteilles Cognac et Champenoises, la halle des carcasses ou fours à recuire, les ateliers du « Chryso » produit spécial breveté pour les dallages et revêtements.



Cette usine spéciale, par une douloureuse malchance, se trouvait achevée en 1914. Les essais avaient été suivis depuis plusieurs années et la fabrication allait commencer lorsque la guerre éclata. Toutes ces fabrications pourront reprendre au commencement de l'année 1922.

Vers la même époque commencera également la fabrication des isolants synthétiques dont le développement espéré complétera heureusement l'activité industrielle des verreries de Folembray.

Entre temps, le raccordement industriel, avec tracteur électrique à voie normale, était poussé activement. Il reste à terminer actuellement les grands bureaux, quelques annexes et l'ensemble des grands magasins, destinés au stockage de tous les produits fabriqués par les usines de Folembray.

Du côté des constructions civiles, un effort comparable a été réalisé. En dehors de la Direction et des maisons des ingénieurs qui seront terminées courant 1922, plus de 80 logements ouvriers définitifs ont été achevés. Les usines en possédaient avant la guerre environ 180. Pour faciliter les constructions, les verreries ont remis en activité les carrières souterraines du Coupet dont elles sont concessionnaires dans la forêt de Coucy. Une voie de 0.60 m et de 3 kilomètres de long a été établie à travers la forêt et les blocs extraits sont transportés ainsi du chantier d'abattage au chantier de sciage des entrepreneurs aussi bien pour la verrerie et pour

Une particularité des plus intéressantes de ce pont roulant est qu'il circule dans l'extrémité de la travée au-dessus du vide qui constitue à 6 mètres en contrebas le sol des ateliers du Chryso et des isolants synthétiques.

Ces deux départements se trouvent ainsi aussi bien desservis que s'ils se trouvaient de plain-pied avec l'ensemble des usines.



Aux avantages offerts par de beaux bâtiments vastes, aérés, admirablement éclairés par les verrières des lanterneaux, la Direction a voulu adjoindre le confort indispensable d'une installation moderne. Les installations sanitaires ont été réalisées dans les divers fours et ateliers : vestiaires, lavabos à eau chaude, fosse-septiques à chasse automatique à intervalles réglés, salle de douches et de bains projetés. Le chauffage a été réalisé de la façon la plus heureuse, utilisant les anciennes chaudières semi-tubulaires de la station

Centrale existant à l'usine avant guerre et que l'ennemi n'avait pas dynamitées, la Direction eut l'idée d'installer une salle de chauffe centrale qui envoie l'eau chaude dans les radiateurs jusqu'à 200 mètres de distance. La circulation se fait par pompes électriques qui par grand froid peuvent faire circuler par heure 75 mètres cubes d'eau à 90° capables d'abandonner dans les différents ateliers desservis 1 million de calories dans le même temps. Malgré les lourdes charges d'une construction dont tout le monde connaît les difficultés, la Société des Verreries de Folembray a voulu cependant chercher à contribuer au retour dans nos campagnes des ouvriers qu'attirent les grandes agglomérations avec leurs multiples tentations.



Indépendamment des maisons ouvrières qu'elle possédait et qu'elle reconstruit, elle a créé au lieu dit « les Tournelles » sur quelques hectares achetés dans ce but une trentaine de petites maisons, presque des cottages, bâties chacune sur 600 mètres carrés de terrain. Les travaux d'assainissement et de voirie ont été exécutés et ces maisonnettes, avec

leurs gaies façades en briques blanches à décors en briques rouges, doivent devenir si l'expérience réussit un « bien de famille ». Les ouvriers peuvent en effet les acheter selon les clauses et conditions d'un cahier des charges type, les paiements peuvent être faits par annuités échelonnées selon les facultés de paiement de l'acquéreur. Mais ce qui rend la vente particulièrement intéressante pour l'ouvrier, les verreries consentent cette vente à des prix voisins de ceux d'avant guerre, renonçant à tout bénéfice pouvant résulter du coefficient actuel de reconstruction. C'est ainsi qu'une maison qui aura réellement coûté 30.000fr par exemple sera vendue aux environs de 10.000fr. Plusieurs acquisitions ont déjà été réalisées sur cette base.

Si l'on oppose à la vision tragique des ruines de 1918 celle de cette admirable « cellule industrielle » on ne peut en mesurant, comme nous avons pu le faire sur place, l'effort accompli, qu'admirer la vaillance de tous ceux qui ont donné un si bel exemple de l'énergie de notre race qu'aucune difficulté ne saurait abattre, et les féliciter chaleureusement des résultats qu'ils ont obtenus.

Le château de Folembray à l'époque de François 1er

